

fantastique, utopique, difficile au point d'être impossible. Peut-être l'est-il. Mais à la lumière des événements de ces quinze ou vingt dernières années, dans les domaines politique, géographique et autres, qui peut dire si l'enchaînement des événements, la force des circonstances ne fera pas d'une chimère une réalité?

L'honorable M. David: Très bien!

L'honorable M. Euler: C'est Napoléon, je crois, qui a dit que le difficile est chose faite mais que l'impossible peut prendre un peu plus de temps.

J'espère que la motion sera adoptée et à l'unanimité. Si elle l'est, le Sénat du Canada aura fait tout ce qu'il peut pour favoriser cette cause qui tient au cœur de tous les gens, à notre époque surtout: le maintien de la paix du monde. Je propose donc que les mots "par les États-Unis d'Amérique" soient supprimés de la motion.

(Le projet d'amendement est adopté.)

L'honorable P.-R. DuTremblay: Honorables sénateurs, à l'égard de cette motion j'ai dit que je m'y opposais absolument parce qu'elle porte atteinte à la souveraineté de notre pays. La motion modifiée vise à établir une fédération...

L'honorable M. Euler: Non, elle propose la tenue d'une conférence.

L'honorable M. DuTremblay: Elle demande la convocation d'une conférence ayant pour objet de former une union avec les États-Unis et d'autres pays démocratiques.

L'honorable M. Euler: Puis-je reprendre mon honorable ami? La conférence sera convoquée dans le dessein d'explorer les possibilités de constituer une telle union fédérale. Le projet de résolution ne comporte aucun engagement.

L'honorable M. DuTremblay: Je m'oppose à toute exploration. (*Exclamations.*)

L'honorable M. Euler: Je croyais que les Français aimaient l'exploration.

L'honorable M. DuTremblay: Je m'oppose nettement à l'idée de constituer une fédération du genre de celle que la motion propose. Je répète que nous devons veiller très attentivement à protéger notre souveraineté par tous les moyens possibles. Qu'il me soit permis de rappeler que la Grande-Bretagne a récemment refusé de participer au plan Schuman, visant à mettre en commun les industries du charbon et de l'acier de l'Europe occidentale. Le premier ministre de la Grande-Bretagne a dit que son pays n'était pas prêt à se lancer dans cette aventure économique, à cause de ses répercussions sur

la souveraineté du pays. D'une manière générale, je ne suis pas en faveur du parti travailliste, en Angleterre; mais lorsqu'on a mis la proposition aux voix, ce parti a manifesté son patriotisme en rejetant la motion par vingt voix. Le fait dénote nettement l'attitude de la Grande-Bretagne car, comme les honorables sénateurs le savent, la majorité du parti travailliste à la Chambre des communes n'est que de six.

Je désire porter à l'attention des honorables sénateurs le compte rendu d'un discours prononcé, il y a une couple de semaines, par le ministre des Affaires extérieures, l'honorable M. Pearson, devant les étudiants de l'Université de Californie. Il leur a expliqué pourquoi le Canada n'entend faire aucune démarche en vue d'une union plus étroite avec les États-Unis: savoir, que les Canadiens sont satisfaits de leur mode actuel de vie. Qu'on me permette de citer quelques phrases de ce compte rendu:

"Nous estimons avoir un sens de solidarité et de cohésion sociales, ou de progrès ordonné, que l'adoption de tout autre régime de gouvernement ou le fusionnement avec tout autre pays n'affermirait pas.

De plus, par l'incorporation en un État de deux peuples d'origine différente, les Anglais et les Français, nous sommes engagés dans une aventure importante et couronnée de succès... Or, elle revêt à nos yeux trop d'importance pour nous et pour d'autres, pour que nous en compromissions l'issue en permettant que notre pays soit absorbé par un autre."

M. Pearson a affirmé que le Canada voulait, toutefois, affermir et accroître ses relations amicales avec les États-Unis qui, du point de vue économique, sont si importantes pour le Canada.

Mais là encore, il a affirmé que les "ententes commerciales les plus étroites et les plus libres possibles ne peuvent, et à notre point de vue, ne doivent pas comporter pour nous la perte de notre indépendance économique par une union douanière ni de toute autre façon".

Telle est l'opinion du Gouvernement canadien, car M. Pearson parlait à titre de ministre des Affaires extérieures. Je souscris à ses paroles et, à mon avis, nous ne devrions rien faire qui puisse mettre en danger la souveraineté de notre pays. Je m'oppose au projet de résolution parce qu'il tend à obtenir l'autorisation d'étudier les possibilités d'un genre de fédération où seraient perdus certains droits pour lesquels nos citoyens ont combattu pendant longtemps. A mon avis, l'étude des possibilités d'une fédération de ce genre comporte des dangers.

L'honorable A. W. Roebuck: Honorables sénateurs, si je ne m'abuse, la discussion porte maintenant sur la proposition d'amendement J'aimerais, cependant, dire quelques mots du sujet général.

Le projet de résolution, tel que nous en avons d'abord été saisis, était répréhensible dans une certaine mesure, car il invitait le